



Association sans but lucratif
Numéro National 4-719176-68

Siège social :
Quai de l'Ourthe, 32
4020 Liège

La Joyeuse Vague

Association Royale

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

Agrément poste P911407

Périodique trimestriel

32, Quai de l'Ourthe – 4020 Liège
64^{eme} Année Janvier – Février - Mars 2024

N° 351



Editorial

Le printemps arrive !

Au cœur de la nature, là où la vie bourgeonne et s'épanouit, le printemps déploie ses ailes, apportant avec lui un renouveau tant attendu. Les bourgeons éclatent en une explosion de couleurs, les fleurs s'épanouissent, et la terre, autrefois endormie sous le poids de l'hiver, s'éveille doucement.

C'est une métamorphose qui transcende la simple transformation des paysages. Le printemps porte en lui un message d'espoir, une promesse de renouveau et de régénération. Les jours sombres cèdent la place à la lumière naissante, symbolisant un nouveau départ, une chance de tout recommencer.

Pourtant, alors que la nature célèbre sa renaissance, nos yeux sont témoins d'atrocités qui ébranlent l'âme humaine. Les conflits déchirent des terres lointaines, laissant derrière eux un sillage de souffrance et de désolation. L'humanité se trouve à la croisée des chemins, confrontée à des défis qui mettent à l'épreuve notre sens commun.

En ces temps difficiles, l'espoir que le printemps symbolise devient un fardeau que nous portons collectivement. Nous aspirons à un renouveau non seulement dans la nature, mais aussi dans nos cœurs et dans nos sociétés. Nous rêvons d'un monde où les conflits s'apaisent, où la paix renaît.

Le printemps nous rappelle que même après les hivers les plus sombres, la vie peut renaître. Il nous encourage à croire en un avenir meilleur, à œuvrer pour un monde où la compassion prévaudra sur la cruauté, où la compréhension remplacera la discorde.

En ces moments cruciaux, puissions-nous puiser dans la force du renouveau printanier pour envisager un avenir empreint d'harmonie et de solidarité. Puissions-nous, ensemble, œuvrer à mettre fin aux atrocités qui assombrissent notre monde, pacifiquement, comme les fleurs variées qui partagent le même jardin.

Que le printemps soit le témoin de notre résilience et de notre engagement envers un monde plus lumineux, où la paix et l'espoir fleurissent comme des jardins en pleine éclosion.

J.F. DELSARTE
Président.



Bienvenue au Repas de la Joyeuse Vague

DIMANCHE 28 AVRIL A 12H30

Ecole EPA – ANS

Rue du Zoning 118-120 – ANS

Thème : LA GRECE



MENU

Apéritif

Mezze

Moussaka

*Gâteau – Salade de Fruits
Café*



Animation Musicale

Prix : Apéro + Repas + Eau + Café

Adulte : 25 € - Enfant de -12 ans : 12 €

Bouteille de Vin : 16 € - Verre de vin : 4 € - Bière : 3 € - Softs : 2 €

Réservation obligatoire et paiement pour le Dimanche 21 Avril inclus

Chez Andrée Dallemagne ☎ 0485.86.85.37 adallemag@gmail.com

Ou Christiane de Moffarts ☎ 0497.70.66.43 christiane.ru@hotmail.com

Compte : « LA JOYEUSE VAGUE » : BE56 2400-6094-3888

!!! Même Nom pour Inscription et Paiement

Si vous êtes indisponible ce jour-là, c'est dommage, mais vous pouvez faire un don au Compte de « La Joyeuse Vague » (Déduction fiscale à partir de 40 €).

Accès Voiture

Autoroute Liège E25 – E42 Sortie Alleur n° 32 - 2^{ème} à droite dans le Rond-Point → Ecole Ou Nationale N3 jusque Carrefour des Français. Tournez à droite, passez devant la Chapelle St Vincent et 2^{ème} rue à gauche.

En bus

Bus 12 Place St Lambert – Arrêt Carrefour des Français et prendre la rue des Français jusque la rue de l'Ecole.

La Joyeuse Vague Association Royale

Quai de l'Ourthe 32 – 4020 Liège ☎ 04.341.56.74

Banque : BIC GEBABEBB IBAN BE56 2400-6094-3888

PARRAINAGE D'ENFANTS A MUMBAI

« En aidant les autres à réussir, on assure notre propre succès. » William A. Feather
Depuis de nombreuses années, l'Asbl « La Joyeuse Vague » apporte son aide aux enfants de l'Atelier « Creative Handicrafts » de Mumbai en Inde.

De nombreuses mamans travaillent dans cet atelier et une partie de leurs enfants sont parrainés par notre groupe.

Pour 20 € par mois, vous pouvez devenir Marraine ou Parrain d'une jeune fille ou d'un jeune garçon.

L'avantage de notre parrainage, c'est que nous connaissons la personne que nous aidons.

Au départ, on reçoit une feuille descriptive avec la photo de l'enfant, sa date de naissance, la composition de la famille et sa formation scolaire.

Chaque année, l'enfant envoie une nouvelle photo, une carte de Noël personnalisée et son bulletin.

Mais, si on veut avoir un vrai contact avec l'enfant, il faut, soi-même, savoir écrire en anglais au nom de cet enfant à l'adresse de Creative Handicrafts.

Si on a des problèmes pour écrire en anglais, on peut faire appel à des membres du Conseil d'Administration de notre Asbl.

Moi, depuis 2020, je suis marraine d'une jeune fille Anshika PAL.
Elle est née le 11 juin 2006. Elle fréquente un Collège à Mumbai.
Elle étudie l'anglais, l'hindi, la physique, la chimie, la psychologie,
la biologie, des cours de sécurité et d'éducation physique.
Elle a terminé son année en avril 2023 avec distinction.



Pour tisser des liens plus rapprochés, je lui ai envoyé des photos de notre famille.
Suite à ce courrier, j'ai reçu une belle lettre me remerciant et dans laquelle elle a joint de belles photos devant son bureau.

Pour moi, être marraine, ce n'est pas seulement verser 20 € sur le compte mais c'est avoir un contact qui unit.

Vous qui parrainez déjà un enfant, ce serait agréable de vous rencontrer au dîner de la Joyeuse Vague le 28 avril 2024 pour partager le vécu et savoir ainsi comment cela se passe dans les autres familles.

Et vous, qui n'avez pas encore de parrainage, La Joyeuse Vague se ferait le plaisir de vous proposer un enfant qui pourra vous apporter beaucoup de joie.

Pour tout contact, adressez-vous à notre Président Jean-François DELSARTE

0478 34 62 45

Andrée DALLEMAGNE
Membre du Conseil d'Administration

Echos du Drink de Nouvel An du Samedi 27 janvier 2024

Nous avons passé un bon moment à l'occasion du drink convivial de Nouvel An de notre ASBL. C'est toujours un moment agréable et cela fait du bien à tout le monde.



Notre aide à l'Inde

La réduction d'impôts sur les dons d'au moins 40 € est de 45 %.

Ceci signifie que si vous donnez 100 € cette année, 45 € d'impôts vous seront déduits de vos impôts.
Voici les dons que vous avez bien voulu faire à nos amis de l'Inde depuis le 1 Janvier jusqu'au 29 Février 2024.

40 € Bernardin E.	4020 Liège	100 € Kerstenne M.	4030 Grivegnée
40 € Moulaert J.	4450 Juprelle	160 € Bosch F.	4053 Embourg
40 € Pirson N.	4000 Liège		

Cela nous donne un total de **380 €**. Nous vous en remercions chaleureusement.

Ne sont pas repris, ci-dessus, les participations aux parrainages ni abonnements au trimestriel.
Ceux-ci sont éventuellement déduits de la somme versée.